

En vadrouille entre Coulanges-sur-Yonne et Lucy-sur-Yonne

Une randonnée proposée par dededodo

Promenade sur les bords de l'Yonne et du canal. Beaux points de vue sur Lucy-sur-Yonne et le château du film La Grande Vadrouille.



Visorando



Randonnée n°951738

Durée :	3h25	Difficulté :	Moyenne
Distance :	11.17km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	85m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	88m	Région :	Puisaye
Point haut :	199m	Commune :	Coulanges-sur-Yonne (89480)
Point bas :	133m		

Description

Départ du parking situé devant le camping des Berges de l'Yonne, en bordure de l'Yonne.

(D/A) Partir au Sud, le long de la N151. Franchir la voie ferrée au passage à niveau puis franchir le canal.

(1) Au sortir du pont, traverser la route nationale et prendre la direction de Lucy-sur-Yonne. Suivre la route (il n'y a pas de chemin de halage). Passer l'écluse n°53 et continuer jusqu'à une route qui monte sur la droite.

(2) Suivre la route à droite et longer la Ferme de Bèze. Virer à gauche avec la route et passer au pied du château d'eau.

(3) Au bout du goudron, prolonger sur le chemin orienté Est-Sud-Est. Ignorer les départs de chemin sur la droite et aboutir à un croisement en T. Prendre alors le chemin de gauche et aller au Nord-Est jusqu'à une petite route.

(4) Suivre la route qui descend au village de Lucy-sur-Yonne et arriver au croisement avec la D21 face à l'église.

(5) Traverser la D21 et, au croisement suivant, aller tout droit et franchir le Canal du Nivernais. demeurer sur la route D214 et franchir l'Yonne. À la patte d'oie, prendre à gauche. Virer à droite avec la route et passer sous le pont de chemin de fer.

(6) Tourner à gauche sur la D39 en direction de Crain. Une cinquantaine de mètres plus loin, après la croix, prendre le chemin qui monte à droite.

(7) Au croisement, prendre à gauche le Chemin du Thureau. Au cimetière, suivre la route à droite.

(8) À la fourche, prendre à gauche la Rue du Carré (en sens interdit). Arrivé sur une place, aller à gauche et passer devant l'église vers le gîte d'étape. Traverser la voie de chemin de fer au passage à niveau.

(9) Après le gîte d'étape, prendre à droite la Rue du Port. Après une centaine de mètres, prendre à gauche pour rejoindre les bord de l'Yonne. Longer la rivière et passer sous le pont de chemin de fer. Aller tout droit et traverser la N151. Tout de suite après, emprunter à gauche l'ancien pont de pierre et franchir l'Yonne. Rejoindre en face le parking **(D/A)**.

Informations pratiques

La guinguette du camping sur le parking et ouverte en saison pour une boisson ou de la restauration.

A proximité

[Église Notre-Dame à Lucy-sur-Yonne](#), à voir notamment pour ses vitraux.

Points de passages

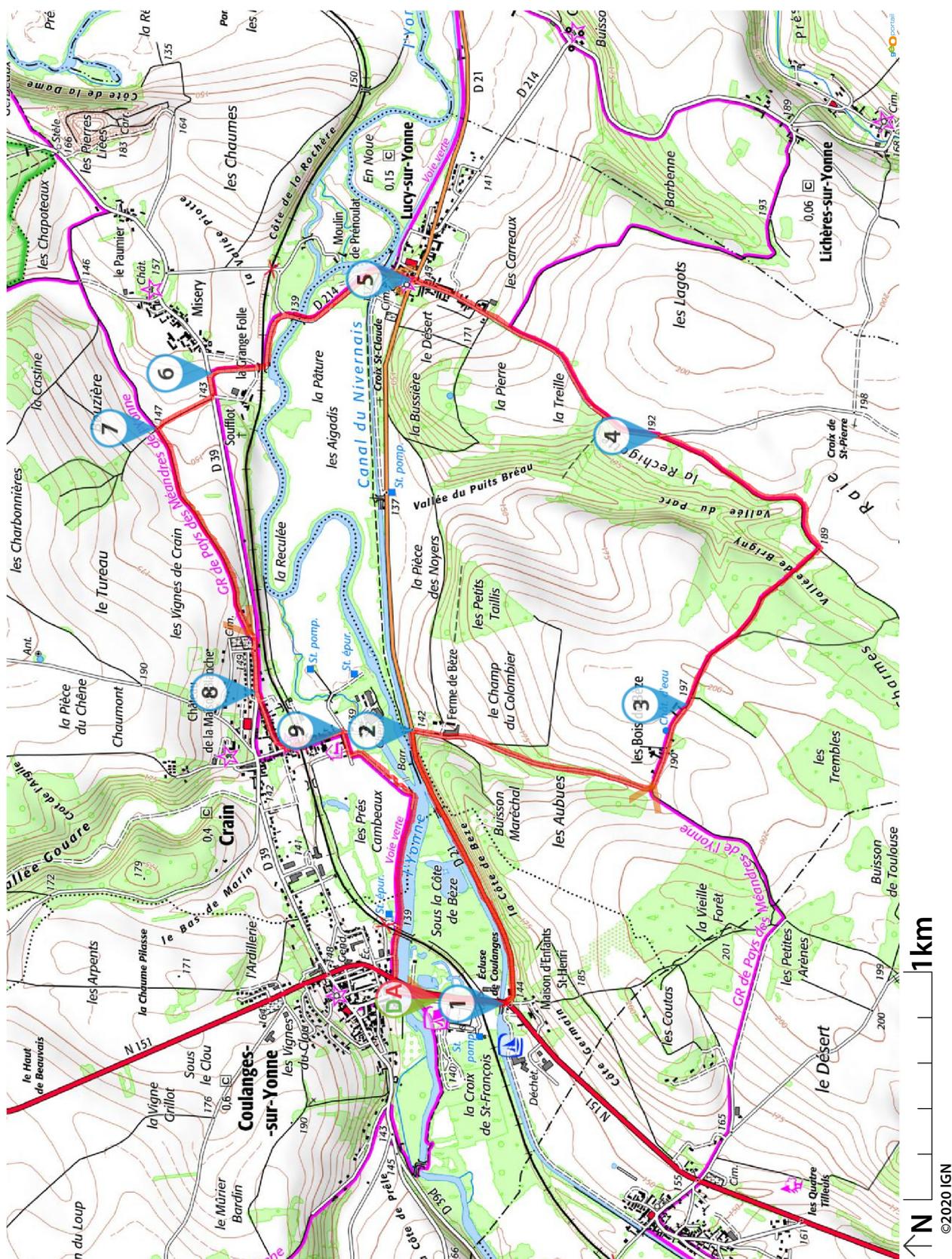
- D/A Parking devant le camping**
N 47.522999° / E 3.540008° - alt. 141m - km 0
- 1 Pont sur le canal**
N 47.520535° / E 3.539711° - alt. 141m - km 0.29
- 2 Route de la Ferme de Bèze**
N 47.524071° / E 3.555672° - alt. 141m - km 1.62
- 3 Départ de chemin**
N 47.51334° / E 3.557207° - alt. 193m - km 3.1
- 4 La Rechinotte**
N 47.514471° / E 3.572892° - alt. 188m - km 4.96
- 5 Église de Lucy-sur-Yonne**
N 47.524144° / E 3.582048° - alt. 143m - km 6.29
- 6 Route D39**
N 47.531946° / E 3.576551° - alt. 136m - km 7.42
- 7 Croisement de chemins**
N 47.534134° / E 3.573343° - alt. 145m - km 7.81
- 8 Rue du Carré**
N 47.530229° / E 3.557925° - alt. 145m - km 9.09
- 9 Rue du Port - Gîte**
N 47.526832° / E 3.55569° - alt. 137m - km 9.64
- D/A Parking devant le camping**
N 47.523282° / E 3.54003° - alt. 141m - km 11.16

[Ancienne boulangerie de Lucy-sur-Yonne.](#)

À Lichères-sur-Yonne, à 1km environ de Lucy, [le château a servi de cadre au tournage du film La grande vadrouille](#), pour la fameuse scène du vol du camion rempli de citrouilles.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-en-vadrouille-entre-coulanges-sur-yonne/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.